

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 43306 B1** (51) Cl. internationale : **A47F 5/11; A47B 43/02**

(43) Date de publication :  
**31.07.2019**

---

(21) N° Dépôt :  
**43306**

(22) Date de Dépôt :  
**24.11.2016**

(30) Données de Priorité :  
**25.11.2015 ES 201531717**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/IB2016/057111 24.11.2016**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16809178.3

(71) Demandeur(s) :  
**Faster Displays LLC, Trolley Square Suite 20C Wilmington, Delaware 19806 (US)**

(72) Inventeur(s) :  
**LÓPEZ FERNÁNDEZ, Francisco**

(74) Mandataire :  
**SABA & CO., TMP**

---

(54) Titre : **PRÉSENTOIR PLIABLE OPTIMISÉ**

(57) Abrégé : L'invention concerne un présentoir pliable optimisé, comprenant deux panneaux latéraux (1, 2) principaux se faisant face, un ensemble de traverses (3) formé par des panneaux rectangulaires étroits et allongés d'un matériau en feuille semi-flexible, ainsi que des moyens de fixation (11, 12, 13, 14) pour maintenir les traverses fixées à la surface externe du panneau latéral (1, 2) correspondant. Les traverses (3) ont leurs plans séparés par une certaine distance, de sorte qu'elles forment un losange articulé qui peut être fermé en diagonale depuis une position déployée vers une position repliée. En outre, le présentoir présente au moins un élément de rayonnage (15) situé entre les deux panneaux latéraux (1, 2) et reposant à plat sur les traverses (3) situées à une hauteur semblable, formant un ensemble rayonnage.

### Revendications

1. Présentoir pliable optimisé, comprenant :

[a] deux panneaux latéraux principaux opposés (1, 2) agencés parallèlement à une distance donnée l'un de l'autre, constitués d'un matériau en feuille rigide du groupe comprenant du carton, du bois ou autre analogue, chacun desdits panneaux latéraux (1, 2) ayant un ensemble de premières fentes ou coupes verticales (9a, 9b), les premières fentes ou coupes (9a) de l'un desdits deux panneaux latéraux (1, 2) étant une réflexion symétrique des premières fentes ou coupes (9b) de l'autre desdits deux panneaux latéraux (1, 2), lesdites premières fentes ou coupes (9a, 9b) de l'un desdits panneaux latéraux (1, 2) faisant face auxdites premières fentes ou coupes (9a, 9b) correspondantes de l'autre desdits deux panneaux (1,2) ;

[b] un ensemble de traverses (3) divisé en

[i] une région centrale (4) ayant la même longueur que ladite distance de séparation desdits panneaux latéraux principaux (1, 2), et [ii] au moins deux régions d'extrémité (5a, 5b) qui peuvent être articulées au moyen de lignes de rainage (6a, 6b) ;

[c] lesdites au moins deux régions d'extrémité (5a, 5b) de chacune desdites traverses (3) passent de manière correspondante à travers lesdites premières fentes ou coupes opposées (9a, 9b) desdits panneaux latéraux (1, 2), et

[d] au moins un élément d'étagère (15) situé entre lesdits deux panneaux latéraux (1, 2) dudit présentoir et reposant à plat sur au moins deux desdites traverses (3) situées à une hauteur similaire, formant un ensemble d'étagères ; caractérisé en ce que

[e] ledit ensemble de traverses (3) est formé de plaques rectangulaires étroites et allongées de matériau en feuille semi-flexible ;

[f] lesdites au moins deux régions d'extrémité (5a, 5b) sont pliées par doublage le long desdites lignes de rainage (6a, 6b) vers la surface extérieure correspondante de chacun desdits panneaux latéraux (1, 2) ;

[g] ledit présentoir comprenant en outre des moyens de fixation (11, 12, 13, 14) pour fixer lesdites au moins deux régions d'extrémité (5a, 5b) contiguës à ladite région centrale (4) desdites traverses (3), du groupe comprenant de la colle, des agrafes, des attaches, des ancrs ou autre analogue, pour maintenir chacune desdites au moins deux régions d'extrémité (5a, 5b) aplaties et fixées à la surface extérieure du panneau latéral (1, 2) correspondant; en ce que

[h] au moins deux desdites traverses (3) ont leurs plans séparés d'une distance donnée, de sorte que ledit ensemble de traverses (3) relié auxdites surfaces extérieures correspondantes desdits panneaux latéraux (1, 2) forme un losange articulé qui, à partir d'une position déployée, peut être fermée en diagonale en une position pliée.

2. Présentoir pliable optimisé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend en outre :

[a] des couvercles latéraux (20) recouvrant ladite surface extérieure desdits panneaux latéraux (1, 2) et lesdites régions d'extrémité (5a, 5b) desdites traverses (3),

[b] lesdits couvercles latéraux (20) étant

[i] fixés à ladite surface extérieure desdits panneaux latéraux (1, 2) ;

[ii] constitués d'un matériau du groupe comprenant du carton ou autre analogue, et

[iii] retenus par des moyens de fixation conventionnels du groupe comprenant de la colle, des agrafes, des attaches, ou autre analogue.

3. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que, en plus de ladite région centrale (4) et desdites deux régions d'extrémité contiguës (5a, 5b), lesdites traverses (3) comprennent deux régions d'extrémité supplémentaires (7a, 7b), une au niveau de chaque extrémité desdites traverses (3), qui peut être articulée également au moyen de lignes de rainage (8a, 8b), et où chacune desdites régions d'extrémité supplémentaires (7a, 7b) de chacune desdites traverses (3) est insérée à travers une deuxième fente (10a, 10b) prévue dans chacun desdits panneaux latéraux (1, 2), à nouveau dans lesdits panneaux latéraux (1, 2), pour former une liaison, ladite liaison étant utilisée en tant que moyens de retenue pour la traverse (3) correspondante.
4. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que ledit présentoir a une pluralité d'ensembles d'étagères à différentes hauteurs, lesdits ensembles d'étagères étant formés par ledit élément d'étagère (15) et au moins deux desdites traverses (3).
5. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que lesdits panneaux latéraux (1, 2) sont reliés par un panneau arrière (16) ayant la même largeur que ladite longueur de ladite région centrale (4) desdites traverses (3), et lesdits panneaux latéraux (1, 2) étant articulés avec ledit panneau arrière (16) par des lignes de liaison verticales.
6. Présentoir selon la revendication 5, caractérisé en ce que lesdits panneaux latéraux (1, 2) ont une ligne de coupe horizontale (23a, 23b) à une hauteur intermédiaire entre lesdites étagères, et ledit panneau arrière (16) a une ligne de rainage (24) qui s'étend entre chacune desdites lignes de coupe (23a, 23b) et qui est alignée avec celles-ci, formant une partie inférieure et une partie supérieure dudit présentoir, ladite partie supérieure pouvant être articulée et pliée vers l'arrière jusqu'à 180° sur ladite partie inférieure.
7. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que lesdits couvercles latéraux (20) desdits panneaux latéraux (1, 2) sont formés à partir d'au moins un prolongement latéral (21a, 21b, 22a, 22b, 26a, 26b) de chacun des panneaux latéraux (1, 2) eux-mêmes, lesdits prolongements latéraux (21a, 21b, 22a, 22b, 26a, 26b) étant articulés par des lignes de rainage verticales le long desquelles ils peuvent se doubler et être pliés jusqu'à couvrir lesdites au moins deux régions d'extrémité (5a, 5b) desdites traversées (3).
8. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que lesdites au moins deux traverses (3) portant ledit élément d'étagère (15) de l'ensemble d'étagères ne sont pas situées à la même hauteur, ce qui amène ledit élément d'étagère (15) à avoir toujours un angle d'inclinaison spécifique lorsqu'il repose sur lesdites traverses (3).
9. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 4 à 8, caractérisé en ce que les ensembles d'étagères de ladite pluralité d'ensembles d'étagères ont des profondeurs et des séparations relatives réduites en fonction de la hauteur à laquelle ils sont assemblés, donnant lieu à un ensemble de présentoir ayant une configuration étagée.
10. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce qu'il comprend en outre un système de traction élastique situé sur la diagonale principale dudit losange articulé, ledit système élastique générant une force lorsque ledit présentoir est dans la position pliée qui tend à amener ledit présentoir à ladite position déployée ou de travail spontanément.

11. Présentoir selon la revendication 2, caractérisé en ce que

5 [a] lesdits panneaux latéraux (1, 2) dans lesquels sont logées lesdites traverses (3) pour porter lesdits éléments d'étagère (15), lesdits couvercles latéraux (20) et ledit panneau arrière (16) sont formés à partir d'une seule partie de feuille (19) ayant des lignes de pliage (28a, 28b, 29a, 29b), de sorte que lesdits deux panneaux latéraux (1, 2) soient situés au niveau des extrémités latérales de ladite partie de feuille (19), ledit panneau arrière (16) est situé au centre et lesdits couvercles latéraux (20) se trouvent dans les zones intermédiaires de part et d'autre dudit panneau arrière (16) ; en ce que

10 [b] l'ensemble est plié de sorte que lesdits panneaux latéraux (1, 2) forment les parois intérieures des côtés dudit présentoir, lesdits panneaux latéraux (1, 2) étant articulés par des lignes de pliage (28a, 28b), situés à l'avant et reliés auxdits couvercles latéraux (20), lesdits couvercles latéraux (20) étant articulés par des lignes de pliage arrières (29a, 29b) et reliés audit panneau arrière (16) sur les deux côtés ; en ce que

15 [c] lesdits panneaux latéraux (1, 2) ont des paires de fentes (30) dont les extrémités supérieures sont reliées par une ligne de coupe (30a), de sorte qu'une coupe en forme de U inversée reste à l'endroit où des paires de traverses (3) reliées au niveau de leurs extrémités sous la forme d'un anneau rectangulaire à travers lesdites régions d'extrémité (5a, 5b) peuvent être engagées, en faisant passer lesdites régions d'extrémité (5a, 5b) à travers ladite coupe (30a).